

Quand les étudiants de l'École du paysage gèrent les espaces verts de l'École des pupilles de l'air

Très symboliquement, le colonel Jean-Xavier Chabane, commandant l'École des pupilles de l'air (EPA), et Gilles Denis, directeur de l'École du paysage de Saint-Ismier, ont, il y a quelques semaines, planté un arbre dans l'enceinte de l'EPA après avoir noué « un partenariat destiné à mieux mettre en œuvre leurs missions d'enseignement », avaient alors déclaré les deux chefs d'établissement.

Cette convention unissant ces deux prestigieux établissements est désormais effectivement mise en œuvre.

Ainsi, les étudiants de la licence pro "Gestion des aménagements paysagers", ont travaillé sur les

possibles modalités de gestion des différentes zones des 21 hectares du parc de l'EPA.

Des propositions minimisant l'impact écologique et économique

Ils ont présenté, dernièrement, le fruit de leurs réflexions, et ont proposé plusieurs plans de ladite gestion des espaces verts de l'EPA, après avoir évidemment pris en compte les usages, les contraintes, et, bien entendu, après avoir minimisé l'impact écologique et économique de cet entretien, respectant la biodiversité.

Alors, les travaux réalisés par d'autres élèves de l'École du paysage s'inscriront dans cette démarche.



Les étudiants de l'École du paysage ont présenté à l'École des pupilles de l'air (EPA) les possibles modalités de gestion des espaces verts des différentes zones de l'établissement.